

Conditions Générales de Vente

Gîtes "La Villa du Vivier" (10 personnes) & "Le Gîte du Tombeu" (15 personnes)

1. Objet

Ces conditions encadrent la location temporaire et touristique des gîtes "La Villa du Vivier" et "Le Gîte du Tombeu". Elles ne relèvent pas du régime des baux d'habitation.

2. Capacité d'accueil

- La Villa du Vivier : **10 personnes maximum**
- Le Gîte du Tombeu : **15 personnes maximum**

Le non-respect de la capacité maximale autorise le propriétaire à refuser l'accès ou à mettre fin au séjour sans remboursement.

3. Réservation et paiement

- Une fois la réservation confirmée, le locataire reçoit un **lien de paiement sécurisé**.
 - Le paiement doit être effectué **dès réception**.
 - Un **rappel automatique** sera envoyé **15 jours avant l'arrivée** si le règlement n'est pas effectué.
 - En l'absence de paiement complet à ce moment, la réservation pourra être **annulée sans compensation**.
-

4. Caution

- Une **caution de 700 €** est demandée par séjour.
 - Elle **n'est pas incluse dans le prix** et est à régler séparément.
 - Elle est restituée dans un délai de **7 jours après le départ**, déduction faite des éventuels frais (dégradations, ménage non fait, suppléments impayés, etc.).
-

5. Horaires d'arrivée et de départ

Week-end (vendredi – dimanche)

- **Arrivée** : à partir de 17h
- **Départ** : avant 15h

En semaine

- **Départ** : avant 10h

Toute demande d'horaire particulier doit être faite à l'avance.

6. Prestations et suppléments

- **Linge de lit** : non inclus. **10 € / personne**
- **Animaux** : acceptés avec accord préalable. **30 € / animal**
- **Recharge véhicule électrique** : **70 € / véhicule pour un week-end**

Tous les suppléments doivent être réglés avant ou au plus tard à l'arrivée.

7. Règlement intérieur

Le locataire s'engage à :

- respecter les lieux, le mobilier et les équipements,
- ne pas fumer à l'intérieur,
- éviter tout bruit excessif,
- **restituer un logement propre.** En cas de ménage insuffisant, un **forfait de 80 €** pourra être déduit de la caution.

8. Annulation

Par le locataire :

- **Plus de 30 jours avant l'arrivée** : **50 %** du montant total est dû.
- **Entre 30 et 15 jours** : **75 %** est dû.
- **Moins de 15 jours ou non-présentation** : **100 %** du séjour est dû.
- Aucun remboursement ne sera effectué, sauf si le gîte est reloué aux mêmes conditions. Dans ce cas, un **frais fixe de 100 €** est retenu.

Il est fortement recommandé de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur ou carte bancaire.

Par le propriétaire :

En cas d'impossibilité de mise à disposition du gîte (force majeure, sinistre, panne grave), le propriétaire :

- en informera le locataire sans délai,
- proposera une solution équivalente si possible,
- **remboursera intégralement** les sommes versées si aucune solution n'est trouvée.

9. Responsabilité

Le locataire est **entièvement responsable** des dommages causés par lui-même, ses invités ou ses animaux. Une **assurance villégiature** est fortement conseillée.

10. Données personnelles

Les informations collectées sont utilisées uniquement pour la gestion de la réservation. Elles ne seront **jamais transmises à des tiers** sans consentement.

11. Conditions spécifiques

- **Les fêtes, soirées, événements festifs** de type **anniversaire, mariage, enterrement de vie de jeune fille/garçon (EVJF/EVG)** ou toute autre manifestation similaire **sont strictement interdits** dans les gîtes.
- Le locataire s'engage à respecter la **tranquillité des lieux et du voisinage**. En cas de non-respect, le propriétaire se réserve le droit de mettre fin au séjour **immédiatement et sans remboursement**, et des **retenues sur caution** pourront être appliquées.
- L'organisation d'un événement, même en journée, doit faire l'objet d'un **accord écrit préalable** du propriétaire.

